



Pôle Ressources National
Sport Santé
Bien-Être

Newsletter 9 - mars 2020 - Numéro spécial Maisons Sport-Santé



Editorial

Suite à la présentation de la Stratégie nationale sport santé, le 25 mars 2019, lors du Conseil interministériel pour la santé, et à sa validation le 20 mai, il a été décidé au moyen d'un appel à projets de procéder à la reconnaissance des premières Maisons Sport-Santé, par les deux Ministères pilotes, conformément aux engagements du Président de la République. Ces nouveaux espaces s'adressent aux personnes qui ont pris conscience de la nécessité d'une pratique d'activité physique et sportive, à celles qui ont besoin de pratiquer (prévention primaire, secondaire ou tertiaire), comme à celles qui jusqu'à présent considéraient cette pratique comme ne les concernant pas. Dans ce cadre, les Maisons Sport-Santé visent notamment, grâce à un programme sport-santé personnalisé, à accompagner et à soutenir les personnes souhaitant maintenir ou améliorer leur santé par une pratique d'activité physique et sportive sécurisée et encadrée par des professionnels formés. Suite à cet appel à projets, madame la Ministre des sports a présenté lors de sa visite à Mon Stade la liste des 138 structures reconnues Maisons Sport-Santé sur les 278 candidatures jugées recevables.

Gilles Quénéhervé, Directeur des sports, ministère des sports



Maison Sport-Santé

pour contribuer au développement de l'activité physique et sportive à des fins de santé

Véritables lieux de coordination des acteurs du sport-santé sur un territoire, les Maisons Sport-Santé ont pour but d'accueillir et d'orienter toutes les personnes souhaitant pratiquer, développer ou reprendre une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quel que soit leur âge, leur état de santé ou de fragilité. Les missions principales des Maisons Sport-Santé sont :

- Accueillir le public - Renseigner sur les offres de pratiques d'activités physiques et sportives disponibles localement
- Informer et conseiller sur les bienfaits de l'activité physique et sportive adaptée
- Orienter vers des professionnels qualifiés et une activité physique et sportive adaptée à leurs besoins

Grâce à une animation de réseaux d'acteurs locaux pluri-professionnels et pluridisciplinaires (relevant de différents secteurs : sport, sanitaire, social, formation, collectivités territoriales...), les Maisons Sport-Santé vont contribuer à la mise en place de réponses d'activités physiques sportives et adaptées de proximité pour tous. En effet, chaque structure propose un Programme Sport-Santé personnalisé pour répondre aux besoins particuliers de chacun afin de favoriser la pratique d'activités physiques et sportives de manière durable, de favoriser l'inclusion sociale des personnes les plus fragilisées et de lutter contre la sédentarité.

Maison Sport-Santé,

La reconnaissance et la visibilité de l'offre sport-santé locale

Cette identification « Maison Sport-Santé » va permettre la reconnaissance et la visibilité d'une offre spécifique, d'une démarche de qualité et de sécurité mise en œuvre par les structures qui contribuent au développement local de l'activité physique et sportive à des fins de santé. Il s'agit de mettre en avant des espaces locaux nouveaux ou déjà en place pour répondre aux besoins d'un territoire.

Une diversité de Maisons Sport-Santé et de mode de fonctionnement

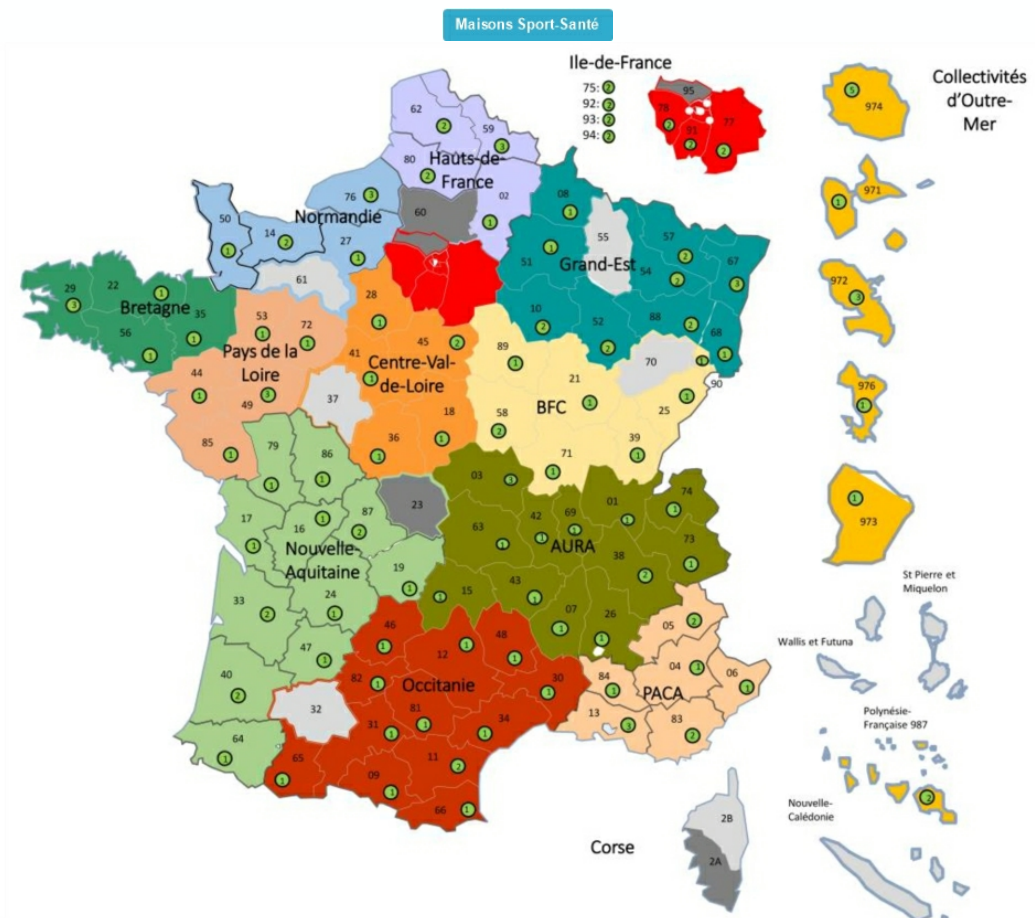
Le statut juridique des structures porteuses des Maisons Sport-Santé n'est pas imposé par le cahier des charges. Après ce premier appel à projets, il est à noter que la forme juridique retenue reste très diversifiée, s'appuyant à la fois sur les champs du monde associatif (sportif ou non) et de la santé (structures de soins publiques ou privées) ainsi que sur les collectivités territoriales et les sociétés. Néanmoins, plusieurs configurations originales de Maisons Sport-Santé (MSS), répondant à des problématiques particulières liées aux territoires, se dessinent : les MSS dématérialisées, les plateformes internet, les MSS numériques, les MSS sociétés et salles de sports privées, les MSS itinérantes.

Calendrier Maisons Sport-Santé 2020

Les responsables des 138 premières Maisons Sport-Santé seront invités à un séminaire de travail les 10 et 11 juin 2020 au Pôle Ressources National Sport-Santé Bien-Être, implanté au sein du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes / Vichy. Par ailleurs, un second appel à projets Maisons Sport-Santé 2020 sera publié courant mars. Le cahier des charges, le calendrier et le dossier de candidature seront consultables sur le site internet du ministère des Sports et celui du Pôle ressources national sport santé bien-être.



Consulter la liste des 138 premières Maisons Sport-Santé



Retrouvez toutes les actus "sport santé" sur notre site Internet !

Actualité, Bulletins de veille, Ressources documentaires, Information du réseau...

C'est parti !



Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être
CREPS Vichy-Auvergne
2 route de Charmeil - BP 40013
03321 BELLERIVE-SUR-ALLIER Cedex
04 70 59 52 79
pole-sante@creps-vichy.sports.gouv.fr
pole-sante.creps-vichy.sports.gouv.fr

Directeur de la publication : Jacques Bigot | Création graphique : Christelle Bayon
Crédit photos : CanStockPhoto et partenaires | CREPS Auvergne-Rhône-Alpes / Vichy

Version en ligne | [Vie privée et mentions légales](#) | Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, cliquez simplement sur le lien suivant Se désabonner.
©2018 Pôle Ressources National Sport-Santé-Bien-Être. Tous droits réservés.